

SAS A.X.M.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 43 Bis boulevard Stalingrad
06300 NICE

R.C.S de Nice : 853 469 831

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01/10/2023

Le 1^{er} Octobre 2023

À 11h00,

La société M.L., représentée par Monsieur Xavier MONTEDONICO, détenant 950 actions,
Madame Annie WILLAUME, détenant 50 actions,

Les associés de la société **SAS A.X.M.**, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Xavier MONTEDONICO, préside la séance en qualité de Président.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transformation de la société en SARL ;
- Nomination du Gérant ;
- Adoption de la modification des statuts ;
- Pouvoirs pour les formalités,

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer, et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Résolution n° 1

Transformation en SARL

L'Assemblée Générale constate que l'ensemble des obligations légales nécessaires à cette transformation sont respectées.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de la transformation par application des dispositions de la législation en vigueur et ce, à compter de ce jour.

Cette transformation régulièrement réalisée n'entraînera pas la création d'un être moral nouveau.
Sa dénomination, son objet, sa durée et son siège ne sont pas modifiés.

Le capital social reste maintenu à 1 000,00 €

Il est divisé en 1 000 parts sociales de 1€ chacune, toutes de la même catégorie et entièrement libérées, qui seront réparties entre les titulaires actuels des 1 000 actions composant le capital social, proportionnellement au nombre de parts sociales dont ils sont détenteurs, c'est-à-dire à raison d'une action par part sociale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Gérant de la société, pour une durée illimitée,

Monsieur Xavier MONTEDONICO,
De nationalité française,
Né le 11 Avril 1990 à Nice (06),
Demeurant au 28 Boulevard Stalingrad, 06300 Nice,

Monsieur Xavier MONTEDONICO dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société et la représenter à l'égard des tiers et acceptent ces fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Dispositions transitoires

L'Assemblée Générale déclare que la durée de l'exercice social en cours qui doit être clos le 31 Décembre 2023 ne sera pas modifiée du fait de l'adoption de la nouvelle forme de la société.

Les comptes de cet exercice seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts et les dispositions légales relatives aux SARL.

Les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis suivant les dispositions des statuts de la société sous sa nouvelle forme.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

En conséquence de la décision de transformation de la **SAS A.X.M.** en société à responsabilité limitée, l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du nouveau texte des statuts de la société présentée par les Gérants, décide d'approuver ce texte dans son intégralité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale constate que la transformation de la société en société à responsabilité limitée est définitivement réalisée en conséquence de l'adoption des décisions qui précèdent et de l'acceptation de ses fonctions par le gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

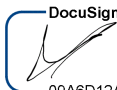
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour la SAS ML
Monsieur Xavier MONTEDONICO

DocuSigned by:

09A6D12A23A5454...

Madame Annie WILLAUME

DocuSigned by:

C24E6F7A25894A9...